

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 5 février 2013 et a traité les sujets suivants :

Compte administratif 2012 : Le Maire a présenté les premiers résultats provisoires du compte administratif 2012. Le détail des sections de fonctionnement et d'investissement est parcouru et commenté. La maîtrise des dépenses face à un léger recul des recettes laisse apparaître un résultat positif. Le principal écart sur les investissements concerne le report sur 2013 de la nouvelle tranche de travaux sur l'Arthaudière.

Réforme des rythmes scolaires : Isabelle COTTE et Céline CEZARD ont participé à une réunion d'information sur cette réforme et en ont présenté l'état d'avancement au Conseil Municipal. Un cadre et un calendrier précis ont été arrêtés. Sans demande de dérogation déposée avant le 17 mars 2013, le nouveau rythme scolaire débutera à la rentrée 2013. Le point marquant de ce décret prévoit la mise en place d'une semaine de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées. Les heures d'enseignement seront organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée. Par dérogation, le mercredi matin peut être remplacé par le samedi matin. L'organisation de la semaine nécessitera une concertation entre tous les acteurs du secteur enseignant, des associations et des collectivités. L'issue de cette concertation aboutira sur un projet éducatif territorial validé par le Directeur d'académique.

Divers : Le Conseil Municipal n'a pas souhaité répondre favorablement à la demande de subvention de l'ADMR concernant les prestations qu'elle effectue auprès des familles.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour demander une subvention de 400€ au Souvenir Français pour des travaux sur le monument aux morts.

Le Conseil Municipal a validé la convention pour la numérisation des documents d'urbanisme.